



Décision de radiodiffusion CRTC 2019-365

Ottawa, le 4 novembre 2019

Version PDF

Showcase Television Inc.
L'ensemble du Canada

Demande 2019-1043-0, reçue le 9 octobre 2019

IFC – Révocation de licence

1. Showcase Television Inc. a demandé la révocation de la licence de radiodiffusion qu'il détient relativement au service facultatif de langue anglaise IFC, initialement accordée dans *The Independent Film Channel Canada — un nouveau service spécialisé*, décision de radiodiffusion CRTC 2000-459, 14 décembre 2000.
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément à l'article 9(1)e) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Showcase Television Inc. à l'égard de l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général